



**Projet d'arrêté portant modification à l'arrêté du 10 mai 2023 fixant les dates
d'ouverture, de clôture et les modalités de la chasse pour la campagne 2023-2024
dans le département de la Haute-Vienne**

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Les modalités de la consultation

Conformément aux articles L. 120-1 et L 123-19-1 du code de l'environnement, le projet d'arrêté portant modification à l'arrêté du 10 mai 2023 fixant les dates d'ouverture, de clôture et les modalités de la chasse pour la campagne 2023-2024 dans le département de la Haute-Vienne a été soumis à « participation du public ». Cette phase de consultation a consisté en une « mise à disposition du public par voie électronique » selon des modalités permettant au public de formuler des « observations ».

Ainsi, le projet a été mis en ligne dans la rubrique dédiée aux consultations publiques sur le site Internet des services de l'État en Haute-Vienne, du 20 février 2024 au 11 mars 2024 inclus. Les observations du public ont été recueillies sur la boîte mail ddt-seefr@haute-vienne.gouv.fr pendant cette même période.

Synthèse des observations :

Lors de cette phase de consultation du public, aucune observation n'a été recueillie.